

Héliciculteur - éleveur d'escargots

RNCP21663 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	212
Code(s) ROME	A1408, A1416
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	30/01/2020

Certificateur(s)

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES
CHAMBERY LA MOTTE-SERVOLEX (SAVOIE) (EPLEFPA) - CFPPA LA MOTTE SERVOLEX · SIRET :
19730813300028

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Héliciculteur, éleveur d'escargots

C'est un entrepreneur rural qui élève, transforme et commercialise ses escargots principalement en circuit court.

Il doit maîtriser les techniques de production et organiser son planning en fonction de ses activités non agricoles (artisanale, salariée à temps partiel...), de ses activités d'accueil (ferme pédagogique, visite à la ferme, gîte, chambre d'hôtes, repas à la ferme...) et/ou de ses autres activités de production (apiculture, maraîchage...).

Il met en œuvre les opérations liées à la conduite de l'atelier de production hélicicole :

- production d'escargots en vif : objectifs de production, qualité, croissance et développement.
- multiplication du cheptel : Sélection des reproducteurs, production de naissains, techniques d'élevage...

Il doit maîtriser d'autres activités : transformation des escargots en plats cuisinés et leur commercialisation

Il peut posséder le statut d'agriculteur à titre principal, ou à titre secondaire si son activité de production vient en complément d'une activité extérieure (ex : salarié ou artisan).

Le métier d'héliciculteur comprend 4 activités:

1-Reproduction des escargots

il assure la préparation des chambres froides

il contrôle l'hibernation des escargots

il assure la préparation des bâtiments de reproduction

il contrôle la reproduction des escargots

il assure le suivi des œufs

il assure le suivi des naissains

2-Engraissement des escargots

il prépare les parcs d'engraissement

il assure les meilleures conditions de bien être des escargots

il assure le ramassage et la sélection des futurs reproducteurs

il assure le séchage

3-Transformation des escargots en plats cuisinés

il applique les règles d'hygiène

il assure l'abattage

il assure la préparation des escargots

il assure le stockage des produits cuisinés
4-Gestion et organisation de l'entreprise
il analyse l'environnement de l'entreprise
il choisit une technique d'élevage et un calendrier de production
il définit la gamme de produits et les prestations de l'entreprise
il évalue les principaux coûts de production
il commercialise ses produits

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Assurer la reproduction des escargots :

Apprécier les conditions d'ambiance dans la chambre froide, le local de reproduction et le local d'incubation

Maintenir l'état sanitaire des reproducteurs (distribution de l'aliment, nettoyage...)

Apprécier la qualité du substrat de ponte

Repérer le moment adéquat pour poser et retirer les pots de ponte

Identifier les pontes saines

Repérer les problèmes sanitaires

Appliquer les différentes étapes du traitement des naissains, apprécier la qualité des naissains

Gérer l'engraissement des escargots :

Déterminer les caractéristiques des parcs et les préparer

Évaluer le nombre d'escargots

Repérer le moment et le mode de pratique adéquats pour peupler les parcs

Alimenter les escargots en quantité et qualité

Déterminer les besoins hydriques des escargots et les ajuster si besoin

Repérer le moment et le mode de pratique adéquats pour entretenir la végétation dans et autour des parcs Observer et évaluer l'état sanitaire des lots d'escargots

Élaborer une stratégie de lutte contre les prédateurs

Repérer le moment et le mode de pratique adéquats pour récolter et stocker les escargots en fonction de leur devenir

Transformer ses escargots :

Identifier les opérations relatives à l'abattage, le décoquillage, le parage et le blanchiment et le calibrage des escargots dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité

Identifier les opérations relatives à la préparation de plats cuisinés dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité

Appliquer la législation pour le conditionnement, l'étiquetage et la dénomination des escargots

Assurer le fonctionnement de l'entreprise :

Situer la part de l'activité hélicicole dans le fonctionnement de l'entreprise et repérer les interactions de l'activité de production d'escargots avec les autres activités de l'entreprise

Choisir une technique d'élevage adaptée à sa pluriactivité

Apprécier le marché dans un secteur donné

Identifier les signes de qualité et les cahiers des charges correspondants

Présenter les principaux indicateurs techniques et économiques de l'élevage

Analyser les résultats

Repérer les atouts et les contraintes de l'entreprise

Définir la conduite d'élevage adaptée aux objectifs et contraintes de l'entreprise et définir une stratégie commerciale adaptée

Prendre en compte les interactions de l'activité de production d'escargots avec les autres composantes de l'entreprise

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Elevage

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Héliciculteur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Dès lors qu'il transforme ses escargots, l'héliculteur doit se conformer aux réglementations sanitaires et déclarer son activité auprès des services de la DDCSPP

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 829 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	93 553
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	78 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs A0X41 — Eleveurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Un président, deux professionnels (employeur et salarié) et un formateur

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/01/2020
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34462

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.reinach.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

